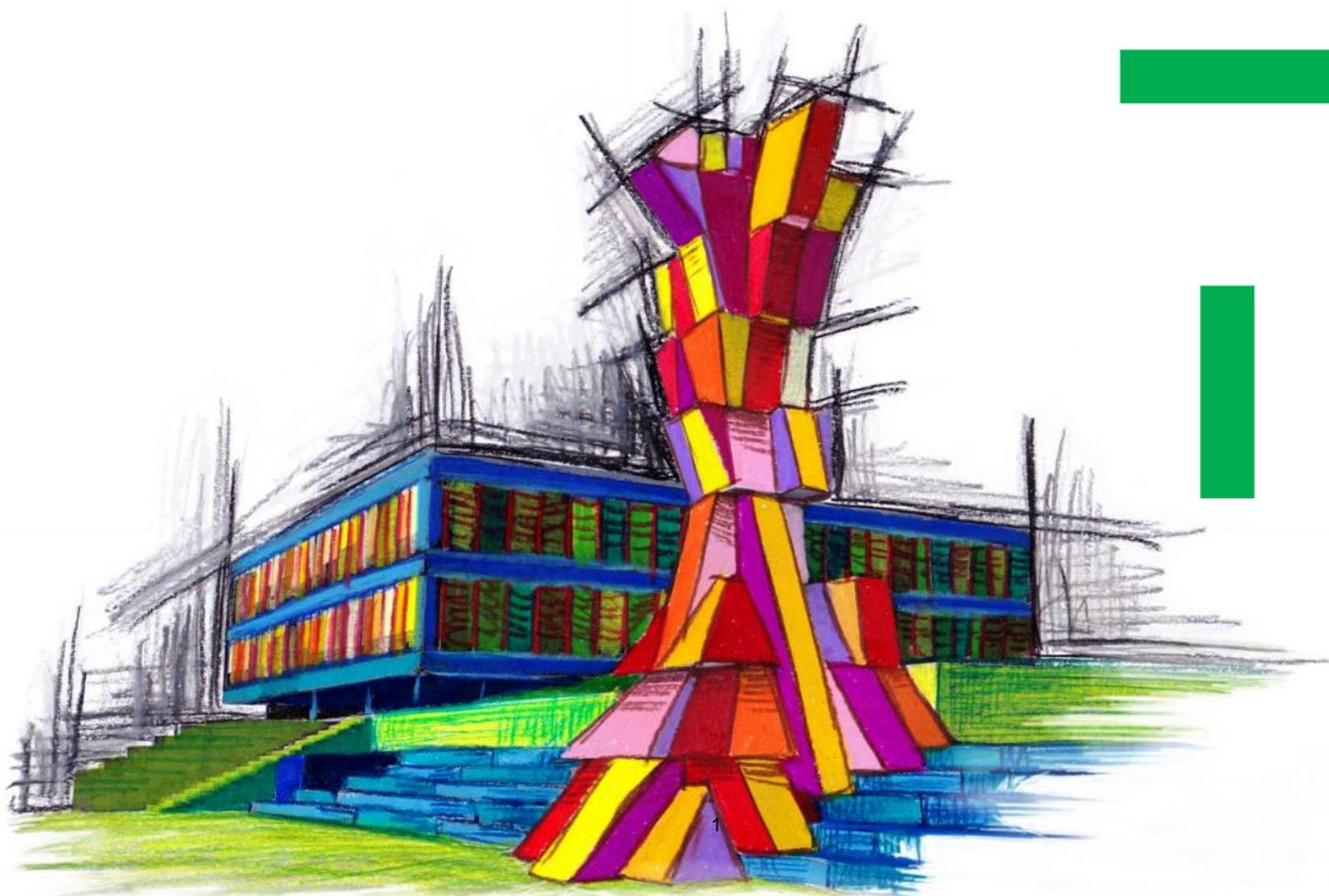


HUTE  
ÉC-LE  
PÉDAGOGIQUE  
BEJUNE

# Guide de l'étudiant·e

Formation secondaire  
2024-2025





## Table des matières

<b>1. Bienvenue à la HEP-BEJUNE</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Filières d'études de la formation secondaire</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Organisation des études</b> .....	<b>6</b>
<b>4. Contenu des études</b> .....	<b>6</b>
<b>5. Semaine-type</b> .....	<b>7</b>
<b>6. Stages</b> .....	<b>8</b>
<b>7. Who's who ?</b> .....	<b>8</b>
<b>8. Environnement de travail</b> .....	<b>9</b>
<b>9. Plans d'étude par filière, descriptifs de cours, validations et présence aux cours</b> .....	<b>10</b>
<b>10. Informations personnalisées</b> .....	<b>10</b>
<b>11. Association des étudiant-e-s de la formation secondaire</b> .....	<b>10</b>
<b>12. Calendrier annuel 2024-2025</b> .....	<b>11</b>
<b>13. Foire aux questions</b> .....	<b>12</b>
13.1. Comment s'organisent et se déroulent les stages ? .....	12
13.2. Puis-je travailler parallèlement à ma formation ? .....	12
13.3. À qui dois-je m'adresser en cas de question concernant les stages ? .....	13
13.4. J'ai déménagé, à qui dois-je annoncer mon changement d'adresse ? .....	13
13.5. À qui m'adresser pour effectuer une demande de congé .....	13
13.6. À qui m'adresser pour annoncer une absence à un cours ? .....	13
13.7. Puis-je bénéficier de mesures de compensation des désavantages ? .....	13
13.8. J'ai besoin de soutien, à qui puis-je m'adresser ? .....	14
13.9. Où trouver des informations utiles en ligne .....	14
13.10. Si l'enseignement a lieu à distance, comment cela se passe-t-il ? .....	16
13.11. Que sont les « accompagnements » et les « ateliers » à choix ? .....	16
13.12. Qu'est-ce que le « module d'ouverture » ? .....	16
<b>14. Recherche et Ressources documentaires à la HEP-BEJUNE</b> .....	<b>17</b>
14.1. Un département de la recherche au service de la communauté éducative .....	17
14.2. Médiathèques .....	17
<b>15. Échéances suivant la notification d'admissibilité</b> .....	<b>18</b>
<b>16. Contacts</b> .....	<b>18</b>

## 1. Bienvenue à la HEP-BEJUNE

---

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre admission à la HEP-BEJUNE. Vous avez choisi de débiter votre formation à l'enseignement au sein de notre institution et nous vous souhaitons la cordiale bienvenue. Je formule le souhait que la formation que vous débiterez prochainement sera stimulante et épanouissante.

Entrer en formation représente toujours un défi, ponctué d'incertitudes, de découvertes et de rencontres. Notre mission est de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Ce guide a été élaboré dans cet objectif. Vous y trouverez des informations utiles en lien avec le déroulement de votre formation. Nous vous invitons à les découvrir dès à présent afin d'anticiper au mieux vos études à venir.

Nous vous contacterons par courriel d'ici au mois de septembre pour vous préciser les derniers détails de votre plan de formation. Le premier rendez-vous sur le site de Bienne de la HEP-BEJUNE est la journée de pré-rentrée du **mercredi 11 septembre 2024**. Cet événement aura pour but de vous accueillir, de vous permettre de rencontrer les partenaires de votre formation et d'obtenir des informations complémentaires.

Dans l'attente de vous accueillir au sein de notre institution, je vous adresse mes meilleurs vœux pour une formation enrichissante, couronnée de succès et de satisfaction.

Karine Pelletier Veya,  
Vice-rectrice des formations

Dans ce guide, vous trouverez des renvois réguliers au site Internet de la HEP-BEJUNE [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch) et à sa zone extranet <https://extranet.hep-bejune.ch/>

Pour vous connecter à l'extranet, vous devez utiliser l'identifiant de votre compte HEP-BEJUNE (prenom.nom) et le mot de passe associé (le même que pour le compte de messagerie @hep-bejune.ch).

## 2. Filières d'études de la formation secondaire

---

La HEP-BEJUNE propose trois filières de formation à l'enseignement secondaire :

### Filière A (durée de la formation : 2 ans)

- Formation à l'enseignement au degré secondaire 1 uniquement
- Titre délivré : Master of Arts ou Master of Sciences
- Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1

### Filière B (durée de la formation : 2 ans)

- Formation à l'enseignement aux degrés secondaires 1 et 2
- Titre délivré : Master of Advanced Studies (MAS)
- Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1 et les écoles de maturité

### Filière C (durée de la formation : 1 an)

- Formation à l'enseignement au degré secondaire 2 uniquement
- Titre délivré : Master of Advanced Studies (MAS)
- Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité.

Chacune des filières comprend des sous-filières définies par le nombre de disciplines comprises dans la formation et dans le titre délivré (A1=filière A avec 1 discipline, A2=filière A avec 2 disciplines, etc.).

Au cours des études, une formation complémentaire permettant d'obtenir un Certificat de formation complémentaire à la pédagogie professionnelle est proposée à titre facultatif. Après les études, il est possible d'obtenir un diplôme additionnel dans une discipline supplémentaire.

*Pour en savoir plus :*

Page [Formation à l'enseignement secondaire](#) du site Internet

### 3. Organisation des études

Chaque année de formation comprend deux volets qui sont menés en parallèle :

- Des cours et séminaires à la HEP sur le site de Bienne.
- Un stage dans l'un des établissements secondaires de l'espace BEJUNE.

Les cours et les stages durant la première année de formation (filiales A, B et C) suivent le calendrier académique :

Août	Septembre	Décembre	Février	Juin
	STAGE 14 semaines (5-6 périodes/semaine)	Activités de l'inter-semestre	STAGE 14 semaines (5-6 périodes/semaine)	Activités de l'inter-semestre
	Cours Semestre A (14 semaines)	Activités de l'inter-semestre	Cours Semestre P (14 semaines)	Activités de l'inter-semestre

Durant la deuxième année de formation (filiales A et B), les stages suivent le calendrier scolaire (avec une interruption à l'inter-semestre) et les cours suivent le calendrier académique :

Août	Septembre	Décembre	Février	Juin
	STAGE 18-19 semaines (5-6 périodes/semaine)	Activités de l'inter-semestre	STAGE 19 semaines (5-6 périodes/semaine)	
Activités de l'inter-semestre	Cours Semestre A (14 semaines)	Activités de l'inter-semestre	Cours Semestre P (14 semaines)	Activités de l'inter-semestre

### 4. Contenu des études

Les activités de formation sont réparties dans trois domaines : les *sciences de l'éducation*, la *pratique professionnelle* et la *didactique*. Elles concourent au développement d'une formation professionnalisante, basée notamment sur l'articulation théorie-pratique.

Les enseignements en **sciences de l'éducation** portent entre autres sur la gestion de classe, la didactique générale, la sociologie, la psychologie, la gestion de la diversité, l'organisation et les partenaires scolaires. Ces enseignements visent à développer des compétences nécessaires pour agir dans un environnement professionnel complexe. Le domaine de la **pratique professionnelle** regroupe les stages et des enseignements qui ont pour objectif de poser un regard réflexif sur ses pratiques. Les enseignements en **didactique** ont essentiellement pour objet « comment enseigner » et « comment apprendre ». Ils mettent en lumière et analysent les relations entre les enseignant·e·s, les élèves et les savoirs.

La recherche fait partie intégrante des contenus de formation. Les étudiant·e·s de la HEP-BEJUNE réalisent un travail de recherche qui a pour but notamment de développer des compétences réflexives en mobilisant des instruments et méthodologies issus de la recherche. Ce travail s'inscrit à l'intersection des domaines *sciences de l'éducation* et *pratique professionnelle*. Des activités fédératrices et transversales en marge des stages et des cours (journées de séminaire, par exemple) sont proposées aux étudiant·e·s dans le but de renforcer la construction de l'identité professionnelle.

*Pour en savoir plus :*

Document [Formation secondaire : visées, cadre et contenus](#)

## 5. Semaine-type

Les cours HEP communs à tous les profils ont lieu le lundi après-midi, le mercredi, et le jeudi après-midi. Les cours de didactique ont lieu selon l'horaire suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>MATIN</b> 08 : 00 – 11 : 15	Allemand Anglais Biologie Espagnol Italien Physique <i>DIDACTIQUE</i>	Français Sc. de la nature Mathématiques <i>DIDACTIQUE</i>	Cours communs		Économie EPS <i>DIDACTIQUE</i>
<b>APRÈS-MIDI</b> 14 : 00 – 17 : 15	Cours communs	Géographie <i>DIDACTIQUE</i>	Cours communs	Cours communs	Arts visuels Chimie Droit Ed. numérique Histoire Histoire de l'art Informatique Latino Musique Philosophie Psycho-Péda Sociologie <i>DIDACTIQUE</i>

L'horaire de la semaine varie donc en fonction des didactiques à suivre. Le stage (5-6 périodes/semaine) prend place dans les demi-journées en dehors des cours HEP.

**Exemple d'horaire :** Un·e étudiant·e qui suit une formation pour l'enseignement de la physique devra se rendre aux cours le lundi toute la journée, le mercredi toute la journée et le jeudi après-midi. Dans cet exemple, l'étudiant·e a trois plages de stage au Lycée de Porrentruy.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>MATIN</b> 08 : 00 – 11 : 15	Physique	Stage Physique 238/C12 Lycée Porrentruy	Cours communs		Stage Physique 238/C12 Lycée Porrentruy
<b>APRÈS-MIDI</b> 14 : 00 – 17 : 15	Cours communs		Cours communs	Cours communs	Stage Physique 238/C12 Lycée Porrentruy

## 6. Stages

---

Les stages sont organisés par la HEP dans l'espace BEJUNE, en principe dans le canton de domicile de l'étudiant·e. **Une formatrice ou un formateur en établissement (FEE)** accompagne et guide l'étudiant·e dans son activité.

Le stage de première année (filières A, B et C), appelé « stage court », dure 28 semaines (14 semaines en automne et 14 semaines au printemps, incluant les vacances scolaires de l'établissement de stage). Le stage de deuxième année (filières A et B), appelé « stage long », dure 39 à 40 semaines (incluant les vacances scolaires de l'établissement de stage). Dans certains cas, les étudiant·e·s peuvent poursuivre leur stage durant l'inter-semestre de janvier-février ; la HEP soutient cette pratique, dans la mesure où l'étudiant·e et sa ou son FEE se sont mis d'accord.

Les coûts liés aux déplacements entre les divers sites de formation sont à la charge des étudiant·e·s. Les stages ne sont pas rémunérés. Cependant, le stage long peut être effectué en emploi si l'étudiant·e parvient à trouver dans l'espace BEJUNE un employeur dans la discipline du stage pour le degré requis.

*Pour en savoir plus :*

Page [Stages](#) de l'extranet et documents [Guide de stage](#) et [Guide du stage en emploi](#)

## 7. Who's who ?

---

L'encadrement pédagogique est assuré par une quarantaine de **formatrices et formateurs HEP (FEHP)** et plus de 150 FEE.

Les noms des formatrices et formateurs HEP figurent notamment dans les [descriptifs de cours](#) disponibles sur l'extranet. Vous trouverez le nom de votre FEE sur l'horaire de stage qui vous sera envoyé dans le courant de l'été.

La direction de la formation secondaire est composée des personnes suivantes :

- Une responsable de la formation :
  - Mme Alexia Stumpf
- Deux adjoints à la responsable de la formation :
  - M. Paul-André Garessus (aspects structurels de la formation et suivi des étudiant·e·s de la filière B)
  - M. Jean-Steve Meia (aspects pédagogiques de la formation et suivi des étudiant·e·s des filières A et C)
- Deux responsables de la pratique professionnelle :
  - Mme Céline Panza : pour les stages dans le canton de Neuchâtel
  - M. David Zappella : pour les stages dans les cantons de Berne et du Jura.

Au secrétariat, Amith Roessinger et Sophie Studer constituent l'équipe en charge des aspects administratifs qui vous accueille et vous informe avec plaisir.

## 8. Environnement de travail

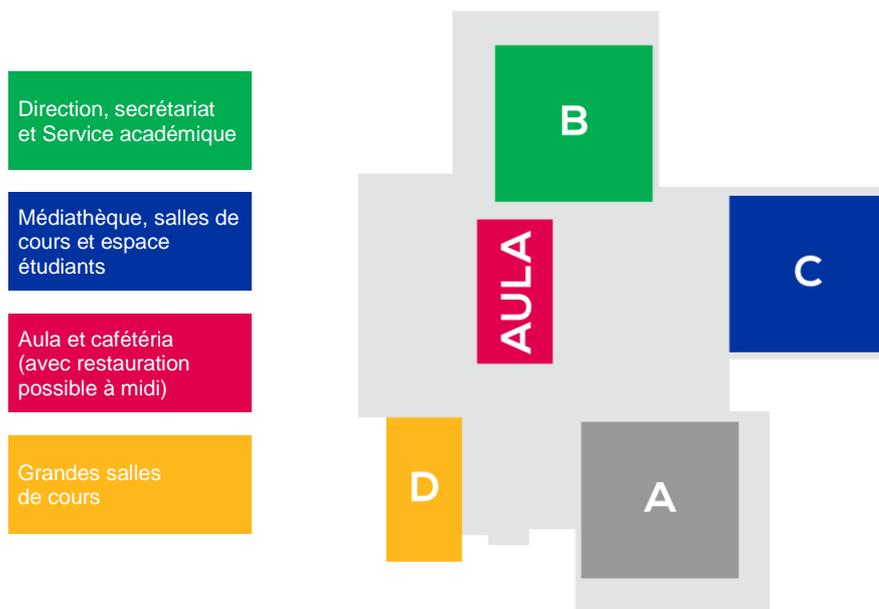
---

À l'exception des didactiques romandes, les cours de la formation secondaire sont donnés sur le site bernois de la HEP, ou, parfois, à distance.

Le site biennois de la HEP se trouve dans le quartier des Tilleuls, au

Chemin de la Ciblerie 45, 2503 Bienne  
032 886 99 21, [formation.secondaire@hep-bejune.ch](mailto:formation.secondaire@hep-bejune.ch)

Le site est constitué d'un ensemble de quatre bâtiments (A, B, C, D). La formation est dispensée dans les bâtiments B, C et D. Les bureaux de la direction, de l'administration et des formatrices et formateurs se trouvent dans le bâtiment B, au niveau 6.



Certaines didactiques sont enseignées au niveau romand. Pour celles-ci, les cours ont lieu alternativement dans les différentes institutions partenaires en fonction de la provenance des étudiant-e-s. En conséquence, seule une partie de ces cours se déroule à Bienne. Dans ce cas particulier, les frais de déplacement sont pris en charge par la HEP. Les informations détaillées seront communiquées aux étudiantes et étudiants concernés.

*Pour en savoir plus :*

**Plan d'accès**     [Plan Google Maps](#)

---

**Bus**                      Bus n° 9 (direction et arrêt Schulen Linde/Ecoles Tilleul) toutes les 15 minutes depuis la gare.

Bus n° 1 (direction Vorhölzli/Bois-Devant, arrêt Chemin-Bloesch) toutes les 7/8 minutes depuis la gare.

---

**Vélo**                      [Velospot](#) propose 40 stations à Bienne.

---

**Voiture**                    Le parking HEP (payant) est réservé aux membres du personnel.

Il est possible d'acheter une autorisation journalière (CHF 7.00) pour les zones bleues en se créant un compte sur l'application [parkingpay.ch](#).

---

## 9. Plans d'étude par filière, descriptifs de cours, validations et présence aux cours

---

Les plans d'étude par filière présentent la liste des unités de formation à suivre et le nombre d'ECTS à obtenir chaque semestre. Ils sont disponibles sur le site internet, sur la page décrivant chaque filière.

Les descriptifs de cours (plans de cours) sont mis à jour avant chaque semestre par les formatrices et formateurs HEP responsables des unités de formation (UF). Ils décrivent, dans un format défini, les caractéristiques de chaque UF : compétences et composantes travaillées, objectifs, modalités d'évaluation certificatives et thématiques abordées, etc.

Toutes les unités de formation doivent être validées afin d'obtenir les crédits ECTS correspondants. Les modalités de certification sont indiquées dans chaque descriptif de cours. La validation est semestrielle. Au cours des études, seuls deux échecs sont admis pour chacun des trois domaines de la formation (les sciences de l'éducation, la pratique professionnelle et la didactique). Un troisième échec dans le même domaine entraîne un échec définitif des études.

Les exigences liées à la présence aux cours sont fixées par les formatrices et formateurs compte tenu des démarches pédagogiques adoptées. Elles sont précisées dans les descriptifs de cours.

*Pour en savoir plus :*

Page [Descriptifs de cours](#) de l'extranet

## 10. Informations personnalisées

---

Au début de sa formation, chaque étudiant-e reçoit un plan de formation personnalisé qui lui indique les unités de formation (cours, séminaires et stages) à suivre chaque semestre de sa formation. L'état des crédits ECTS que l'étudiant-e acquiert au fil des semestres est reporté dans son plan de formation numérique.

Le plan de formation numérique est accessible en ligne, de même que l'horaire individuel et d'autres documents personnalisés, sur le portail étudiant-e de l'espace [ma.HEP-BEJUNE](#).

L'horaire personnalisé accessible en ligne via ce portail peut être importé dans un agenda Outlook. Il n'inclut pas les activités suivies à titre facultatif (conférences, activités de l'inter-semestre, ...).

## 11. Association des étudiant-e-s de la formation secondaire

---

L'AEFS permet aux étudiant-e-s d'être officiellement représenté-e-s dans les prises de décisions concernant la HEP-BEJUNE et de dialoguer d'une seule voix avec la direction de la HEP et d'autres instances. Elle favorise la cohésion et le soutien entre les étudiant-e-s.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans l'une des filières secondaires de la HEP-BEJUNE sont membres de l'AEFS, à moins qu'elles ou ils ne fassent une demande écrite exprimant leur désir de ne pas en faire partie.

*Pour en savoir plus :*

Page [AEFS](#) de l'extranet, [aefs@hep-bejune.ch](mailto:aefs@hep-bejune.ch)

## 12. Calendrier annuel 2024-2025

sem	du :	au :	Evénements particuliers		Cours et stages			
32	lun 05-08	ven 09-08	Vacances d'été					
33	lun 12-08	ven 16-08			Activités de l'intersemestre	Rentrée selon les établissements de stage		
34	lun 19-08	ven 23-08						
35	lun 26-08	ven 30-08	jeu 29.08 24	COLFOR (matin) - SCF Séminaire institution. (a-m)				
36	lun 02-09	ven 06-09	mar 03.09 24	Séance de direction				
37	lun 09-09	ven 13-09	mer 11.09 24	Prérentrée SemAFor (a-m)				
38	lun 16-09	ven 20-09	jeu 12.09 24	Collège professoral (mat)				
39	lun 23-09	ven 27-09	lun 16.09 24	Rentrée HEP				
40	lun 30-09	ven 04-10						
41	lun 07-10	ven 11-10						
42	lun 14-10	ven 18-10	jeu 17.10 24	Séance de direction				
43	lun 21-10	ven 25-10	mer 23.10 24	Séminaire <i>Enjeux de la formation</i>	Cours HEP semestre automne	Stage court 1ère année	Stage long 2ème année	
44	lun 28-10	ven 01-11						
45	lun 04-11	ven 08-11	jeu 07.11 24	Remise des titres				
46	lun 11-11	ven 15-11						
47	lun 18-11	ven 22-11	jeu 21.11 24	COLFOR (matin) - SDE Communautés de pratiques				
48	lun 25-11	ven 29-11						
49	lun 02-12	ven 06-12						
50	lun 09-12	ven 13-12	jeu 12.12 24	Collège Recherche (mat)				
			dim 15.12 24	Stage: Bilan 1				
51	lun 16-12	ven 20-12	jeu 19.12 24	Séance de direction				
			ven 20.12 24	Fin des cours				
52	lun 23-12	ven 27-12	Vacances d'hiver					
1	lun 30-12	ven 03-01			Activités de l'intersemestre			
2	lun 06-01	ven 10-01						
3	lun 13-01	ven 17-01	jeu 16.01 25	Séminaire PAC				
4	lun 20-01	ven 24-01						
5	lun 27-01	ven 31-01	mer 29.01 25	Séminaire <i>Entrée dans la profession</i>				
			jeu 30.01 25	Mise des notes Séance de direction				
6	lun 03-02	ven 07-02	mer 05.02 25	Après-midi Recherche				
7	lun 10-02	ven 14-02						
8	lun 17-02	ven 21-02	lun 17.02 25	Reprise des cours				
9	lun 24-02	ven 28-02						
10	lun 03-03	ven 07-03	jeu 06.03 25	COLFOR (matin)	Cours HEP semestre printemps	Stage court 1ère année	Stage long 2ème année	
11	lun 10-03	ven 14-03	jeu 13.03 25	Collège professoral (mat)				
12	lun 17-03	ven 21-03	jeu 20.03 25	Séance de direction				
13	lun 24-03	ven 28-03						
14	lun 31-03	ven 04-04						
15	lun 07-04	ven 11-04						
			mar 15.04 25	Stage: Bilan 2				
16	lun 14-04	ven 18-04	jeu 17.04 25	Séance de direction				
			ven 18.04 25	Vendredi Saint				
17	lun 21-04	ven 25-04	Vacances de printemps					
18	lun 28-04	ven 02-05	jeu 01.05 25	Fête du travail	Cours HEP semestre printemps	Stage court 1ère année	Stage long 2ème année	
19	lun 05-05	ven 09-05	jeu 08.05 25	COLFOR (matin) - A dist				
20	lun 12-05	ven 16-05	jeu 15.05 25	Délai remise du MEM				
21	lun 19-05	ven 23-05	jeu 22.05 25	Séance de direction				
			mer 28.05 25	Fin des cours				
22	lun 26-05	ven 30-05	jeu 29.05 25	jeudi de l'Ascension				
			ven 30.05 25	Délai remise du TER				
23	lun 02-06	ven 06-06	jeu 05.06 25	Collège Recherche (mat)				
24	lun 09-06	ven 13-06	dim 15.06 25	Stage: Bilan 3				
25	lun 16-06	ven 20-06	ven 20.06 25	Mise des notes				
			mar 24.06 25	Séance de direction	Activités de l'intersemestre			
26	lun 23-06	ven 27-06	mer 25.06 25	Présentation TER / MEM (a-m)				
			jeu 26.06 25	COLFOR (matin) Communautés de pratiques				
27	lun 30-06	ven 04-07						
28	lun 07-07	ven 11-07	Vacances d'été					
29	lun 14-07	ven 18-07						
30	lun 21-07	ven 25-07						
31	lun 28-07	ven 01-08						

## 13. Foire aux questions

---

### 13.1. Comment s'organisent et se déroulent les stages ?

---

#### Qui les organise ?

La HEP s'occupe de trouver les heures de stage. Les étudiant·e·s ne doivent pas prendre directement contact avec des enseignant·e·s ou des directions d'écoles. Les responsables de la pratique professionnelle (RPP) supervisent l'organisation des stages et gèrent leur suivi.

#### Où ont-ils lieu ?

Dans l'espace BEJUNE, en principe dans le canton de domicile. Les étudiant·e·s résidant hors BEJUNE sont attribué·e·s à l'un des trois cantons.

#### Quand et comment sont transmises les informations concernant les stages ?

Pour fixer les horaires de stage, la HEP doit attendre que les écoles établissent définitivement les leurs et les lui communiquent. Cela intervient entre fin juin et début août, selon les établissements. Dès que l'information est transmise à la HEP, l'horaire complet est adressé par courriel au stagiaire ainsi qu'à sa ou son FEE (formatrice ou formateur en établissement). La ou le stagiaire prend alors contact dès que possible avec sa ou son FEE.

#### Volume des stages

Entre cinq et six périodes hebdomadaires (exceptionnellement quatre ou sept).

#### Exigences et évaluations

Au cours du stage, trois bilans, précisant les objectifs visés lors des différentes phases, sont remplis par la ou le FEE ainsi que par une formatrice ou un formateur HEP. Cette dernière ou ce dernier effectue trois visites à cette fin. Ces bilans contribuent à la décision de validation du stage. La validation des crédits est semestrielle.

### 13.2. Puis-je travailler parallèlement à ma formation ?

---

Le volume des formations, en termes de crédits ECTS, s'inscrit dans le cadre fixé au niveau suisse par la CDIP. Il correspond à une formation à plein temps de deux ans pour les filières A et B et d'une année pour la filière C.

La décision de travailler en sus incombe à l'étudiant·e. La HEP n'intervient pas dans ce choix pour autant que les deux activités soient conciliables en termes d'horaire mais aussi de charge de travail. Le temps consacré à d'autres activités que celles liées à la formation doit s'inscrire à la marge des heures de cours et de stage. Les contraintes très importantes liées à l'organisation de la formation empêchent toute modification individuelle de l'horaire.

La HEP offre deux possibilités officielles de concilier travail et études :

- Au moment de l'admission, l'étudiant·e peut demander **un étalement de sa formation**. Elle ou il aura alors à suivre un plan d'étude particulier où les crédits sont répartis sur trois ans (filières A et B) ou sur deux ans (filière C). Suivre la formation en étalement permet de réserver au moins deux demi-journées pour des activités hors formation. Celles-ci doivent être communiquées **jusqu'au 30 avril** à la personne responsable de la pratique professionnelle (RPP). Ses coordonnées figurent sur l'extranet, page [Contacts](#).
- Le **deuxième stage** de la formation (filières A et B) peut être effectué **en emploi** : si l'étudiant·e parvient à trouver un emploi dans la discipline et au degré prévu pour ce stage, ses heures d'enseignement peuvent être reconnues comme heures de stage. L'organisation d'un stage en emploi se déroule durant la première année de formation.

### **13.3. À qui dois-je m'adresser en cas de question concernant les stages ?**

---

À la personne responsable de la pratique professionnelle (RPP) de mon canton de domicile. Ses coordonnées figurent sur l'extranet, page [Contacts](#).

### **13.4. J'ai déménagé, à qui dois-je annoncer mon changement d'adresse ?**

---

Les informations sont à communiquer par le menu « changement d'adresse » du [portail étudiant-e](#).

### **13.5. À qui m'adresser pour effectuer une demande de congé**

---

Les demandes de congé sont à adresser à la responsable de la formation secondaire par mail à l'adresse [formation.secondaire@hep-bejune.ch](mailto:formation.secondaire@hep-bejune.ch), si possible au moins une semaine à l'avance (sauf urgences). Dans l'esprit d'une formation professionnalisante, les congés sont accordés de manière restrictive, dans les limites du cadre réglementaire. Selon celui-ci, sont notamment réputées justifiées les absences dues au changement de domicile, au service militaire ou civil d'une durée maximale de 4 semaines, au service de protection civile, à la maternité ou la paternité, à la maladie, à un accident, de même que celles dues à la maladie grave ou au décès d'un parent au 1er ou 2e degré.

### **13.6. À qui m'adresser pour annoncer une absence à un cours ?**

---

En dehors des cas ayant fait l'objet d'une demande de congé, la personne de contact est la formatrice ou le formateur responsable de l'unité de formation concernée qui fixe des conditions liées à la présence dans son plan de cours. Compte tenu de ces informations, la formatrice ou le formateur prend une décision quant au statut de l'absence (justifiée ou non) et des conséquences liées (rattrapage ou non).

Avoir des soucis de garde, une soirée de parents, une séance à l'école ou un remplacement, par exemple, ne sont pas des motifs d'absences justifiées selon la réglementation mais celle-ci laisse une marge de manœuvre pour les cas exceptionnels en indiquant « notamment » devant la liste des justes motifs cités sous le point 13.5 ci-dessus.

### **13.7. Puis-je bénéficier de mesures de compensation des désavantages ?**

---

Toute personne en formation qui a des besoins particuliers motivés par des limitations d'activités et/ou des restrictions de participation attestées a la possibilité de déposer une demande de compensation auprès d'une commission mise en place à cet effet. Les décisions sont prises par la responsable de la filière de formation sur proposition de la commission. La compensation du désavantage peut prendre différentes formes telles que temps supplémentaire, outils spécifiques, matériel adapté, etc.

Toutes les informations utiles figurent sur la page [Soutien aux étudiant-e-s](#).

### 13.8. J'ai besoin de soutien, à qui puis-je m'adresser ?

La HEP est soucieuse d'apporter un soutien le plus adéquat possible aux étudiant·e·s qui rencontrent des difficultés dans leur parcours de formation. Lorsque des démarches auprès des personnes directement concernées n'apportent pas le soutien escompté, les personnes à contacter sont les responsables de la pratique professionnelle s'il s'agit de difficultés liées aux stages ou les responsables adjoints pour les autres situations.

La page [Soutien aux étudiant·e·s](#) fournit plus d'informations.

### 13.9. Où trouver des informations utiles en ligne

[www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

Espace [ma.HEP-BEJUNE](#)



Connexion avec identifiant du compte HEP (prenom.nom) et mot de passe communiqués après la notification d'admissibilité

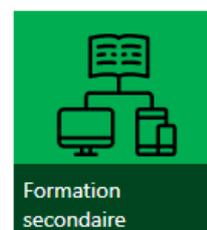


Portail étudiant-e pour les informations personnelles (plan de formation, horaire, inscription aux options, ...)



Connexion Extranet

Extranet de la formation secondaire



Plan d'étude par filière, calendrier, plans hebdomadaires des cours  
 Informations relatives à chaque unité de formation (dates, évaluation, ...)  
 Toutes les informations sur les stages  
 Toutes les informations relatives au module d'ouverture  
 Toutes les informations relatives aux cours et au travail de recherche

Accueil

Organisation de l'ann...

Descriptifs de cours

Stages

Module d'ouverture

Recherche

Événements transvers...

Didactiques Romande...

Règlements et directives utiles

Réglementation

Formation et emploi

Soutien aux étudiant-e-s

Association des étudia...

Mobilité et partenariats

Liens vers les plateformes de supports de cours et les moyens d'enseignement romands

Support de cours

Liens pour le PAC

Contacts

### **13.10. Si l'enseignement a lieu à distance, comment cela se passe-t-il ?**

---

Le plan de cours précise les éventuelles séances qui se tiennent à distance. La formatrice ou le formateur responsable du cours fait parvenir aux étudiant·e-s les informations utiles par courriel.

Le plus souvent, l'horaire des cours est maintenu (enseignement synchrone) et ceux-ci se donnent en principe sur Google Meet. Des parties de cours asynchrones peuvent aussi être proposées. Les documents nécessaires aux deux modalités sont partagés via Moodle ou Google Drive.

Les étudiant·e-s de la HEP-BEJUNE disposent d'un compte Google auquel elles ou ils se connectent avec leurs identifiants HEP. Pour pouvoir accéder à l'ensemble des ressources lors d'un cours à distance, il faut veiller à se déconnecter d'un compte privé au profit de son compte HEP.

### **13.11. Que sont les « accompagnements » et les « ateliers » à choix ?**

---

Il s'agit d'unités de formation de la première année de formation (sauf pour les étudiant·e-s en étalement) rattachées au domaine de la Pratique professionnelle. Elles se déroulent le lundi après-midi en alternance. Au mois de juin précédant l'entrée en formation, vous êtes contacté·e par courriel sur votre adresse @hep-bejune.ch pour choisir un « accompagnement » annuel et deux « ateliers » (un par semestre).

Les « accompagnements » proposent différentes démarches visant à développer, à partir d'une analyse de sa pratique, des pistes de régulation et d'amélioration. Les « ateliers » offrent la possibilité d'acquérir et de développer des compétences liées à la pratique dans des domaines où l'étudiant·e se sent encore peu sûr·e.

### **13.12. Qu'est-ce que le « module d'ouverture » ?**

---

Le module d'ouverture est une unité de formation à 2 ECTS (env. 50 heures de travail) qui a été introduite dans le plan d'étude par filière à la demande des étudiant·e-s, qui souhaitent bénéficier de plus de formations à choix dans leur cursus. Cette unité ne s'appuie sur aucun cours donné en présentiel : chaque étudiant·e doit élaborer un programme d'activités de formation personnalisé (cours, conférences, visites, ...) à la marge de ses cours HEP et de ses stages. Le module est crédité au semestre de printemps mais les activités peuvent avoir lieu entre le 1er juin précédant le début de l'année académique et le 31 mai. Leur choix est soumis à un certain nombre de critères.

Les informations utiles sont disponibles sur la page [Module d'ouverture](#) de l'extranet.

## 14. Recherche et Ressources documentaires à la HEP-BEJUNE

---

### 14.1. Un département de la recherche au service de la communauté éducative

---

Parmi ses missions, la HEP-BEJUNE est engagée dans le développement d'activités de recherche destinées à produire de nouvelles connaissances scientifiques qui portent sur la formation, l'enseignement et, de façon plus large, le monde scolaire et l'éducation.

Un département de la recherche est actif au sein de l'institution pour réaliser ces activités scientifiques au service des partenaires académiques et du terrain. Les missions sont multiples : créer et diffuser les savoirs, tant scientifiques que liés à la pratique enseignante ; participer à la formation initiale et continue des enseignant·e·s et, de façon plus générale, à la pratique professionnelle ; déployer une offre adaptée en matière de prestations de services.

À travers la valorisation de résultats scientifiques et de prestations, le Département de la recherche contribue à faire de l'institution un pôle d'expertise reconnu en matière d'éducation, aussi bien au niveau régional, national qu'international.

Le Département de la recherche est organisé autour d'équipes guidées par le corps professoral. Douze domaines sont actifs pour développer divers projets scientifiques et mettre à disposition des étudiant·e·s, des collègues et des enseignant·e·s une variété de ressources : projets en cours et achevés, axes de travail et thématiques d'expertise du personnel, bibliographies et publications récentes, collaborations interinstitutionnelles en cours, soutien en matière de conception, réalisation et promotion d'activités scientifiques, ...

Les pages web des différents domaines de recherche vous renseignent selon vos intérêts et thèmes de travail :

- [Apprentissage et évaluation](#)
- [Arts \(activités créatrices et manuelles, arts visuels, musique\)](#)
- [Corps et mouvement \(éducation physique et nutritionnelle\)](#)
- [Didactique des langues](#)
- [Inclusion scolaire](#)
- [Innovation dans l'enseignement et l'apprentissage](#)
- [Mathématiques et sciences de la nature](#)
- [Pilotage et conduites des organisations de formation](#)
- [Plurilinguisme et pluriculturalisme](#)
- [Psychologie du développement et interactions sociales](#)
- [Sémiologie de l'activité éducative](#)
- [Transitions dans les parcours de formation](#)

### 14.2. Médiathèques

---

Partenaires à part entière de la formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants, les médiathèques jouent un rôle important dans la construction du savoir tout au long de la vie du corps professionnel engagé dans l'enseignement et l'éducation.

Les médiathèques sont présentes sur les trois sites de la HEP-BEJUNE : à Bienne, Delémont et La Chaux-de-Fonds. Plus que de simples lieux d'apprentissage, ces espaces favorisent les rencontres, les interactions et les échanges de savoirs.

Un accueil à la [médiathèque de Bienne](#) est organisé à l'occasion de la journée de pré-rentrée.

## 15. Échéances suivant la notification d'admission

---

<b>Semaine suivant la notification d'admission</b>	Je reçois mon adresse @hep-bejune.ch et mes informations de login pour l'extranet. La HEP communique avec moi exclusivement par ce canal. Je suis invité-e à confirmer l'adresse de mon domicile pendant mes études.
<b>30 avril</b>	<i>Pour les personnes admises en étalement</i> : délai pour annoncer à la personne responsable de la pratique professionnelle (RPP) les deux demi-journées réservées pour une activité professionnelle ou privée
<b>Juin</b>	Mon plan de formation est accessible sur le portail étudiant-e. Les informations concernant les cours sont disponibles sur l'extranet et je choisis mes options.
<b>Juin-juillet-août</b>	Selon l'avancement de la planification de l'horaire, je reçois mon horaire de stage et le nom de ma ou mon FEE (formatrice ou formateur en établissement).
<b>Au plus tard deux semaines après avoir reçu le nom de ma ou mon FEE</b>	Je contacte ma ou mon FEE.
<b>11 septembre</b>	Je participe à la journée de pré-rentrée à Bienne.
<b>Avant l'entrée en formation</b>	Ultime délai de remise du certificat (C1 pour le secondaire 1 et C2 pour le secondaire 2) pour les étudiant-e-s ayant une langue seconde dans leur profil.
<b>16 septembre</b>	Les stages et les cours débutent.

## 16. Contacts

---

HEP-BEJUNE  
Formation secondaire  
Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Bienne  
032 886 99 21  
[formation.secondaire@hep-bejune.ch](mailto:formation.secondaire@hep-bejune.ch)



